

## Commerce spécialisé : - 75 % de chiffre d'affaires en novembre

La grande majorité des magasins du commerce spécialisé était fermée du 1<sup>er</sup> au 27 novembre. Même les secteurs ouverts ont réalisé des chiffres d'affaires très bas (\*) compte tenu de la très faible fréquentation des centres-villes comme des centres commerciaux (**- 45 % pour l'alimentaire spécialisé par exemple**).

Heureusement, les magasins ont rouvert le 28 novembre. Bien qu'en retrait par rapport à 2019 du fait du report du Black Friday (- 20 % en chiffres d'affaires sur ce premier week-end), cette réouverture a permis de faire un peu de chiffre d'affaires sur novembre.

**Toutes les activités réalisent un mois de novembre très négatif. Ce qui a beaucoup de conséquences car c'est en général le second mois de l'année pour les enseignes après le mois de décembre.**

Quelques exemples de baisse d'activité en novembre par secteur : **- 83 % pour l'équipement de la personne, - 73 % pour la beauté-santé, - 49,8 % pour l'équipement de la maison.** Aucune de ces activités ne pourra rattraper en décembre ces pertes d'activité de novembre.

**Cas particulier encore plus préoccupant, la restauration.** L'activité du mois de novembre se termine à - 80 % et les restaurants resteront fermés au moins jusqu'au 20 janvier. Ce qui fera sept mois de fermeture !

**En cumul tous les secteurs ont un chiffre d'affaires très négatif entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 novembre 2020 :** - 25 % en moyenne toutes activités confondues du commerce spécialisé, - 30 % pour l'équipement de la personne et l'alimentaire spécialisé, - 27 % pour la beauté-santé, - 12,8 % pour l'équipement de la maison.

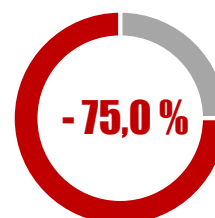
**Pour la restauration, la baisse d'activité depuis le début de l'année est de - 45 % au 30 novembre.** Il faudra y ajouter l'impact de la fermeture de décembre, puis celle de janvier.

Décembre est un mois qui compte double ou triple pour de nombreux secteurs voire davantage dans les activités telles que l'alimentaire spécialisé, l'épicerie fine, les cadeaux.

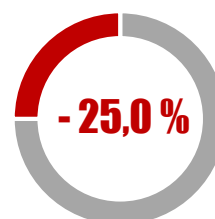
L'enjeu est très fort car des chiffres dégradés en décembre ne feraient qu'amplifier les pertes 2020. **Compte tenu des pertes de chiffres d'affaires en novembre, il n'est pas envisageable qu'une activité même dynamique en décembre puisse compenser ce retard.** De même, les ventes web des enseignes restent en forte hausse (+ 150 % en novembre) mais cela ne permet de compenser que 5 % en moyenne de pertes de chiffre d'affaires des magasins fermés.

### Évolution des chiffres d'affaires magasins du commerce spécialisé à surface égale

Novembre 2020  
vs même période 2019



1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2020  
vs même période 2019



Source : panel Procos

#### Contacts presse :

**Emmanuel LE ROCH, Délégué Général** - emmanuel.le.roch@procos.org  
**Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing** - sophie.madignier@procos.org  
31, rue du 4 septembre - 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60  
club@procos.org ■ www.prococos.org

Le report du Black Friday, le fait que les consommateurs n'aient pas consommé en novembre font que les ventes du début décembre sont dynamiques mais les mesures de distanciation, de jauge, fixent des plafonds qui ne permettent pas de rattraper décembre. La fréquentation des points de vente (observatoire Procos/Stackr (\*\*)) reste très en retrait dans de très nombreux grands centres commerciaux et centres-villes de grandes agglomérations : entre - 15 % et - 35 % par rapport à 2019.

**La problématique des stocks et donc les difficultés supplémentaires générées par le report des soldes au 20 janvier 2021, font que les risques de difficultés de trésorerie pour de nombreux acteurs demeurent.** Il est nécessaire d'y apporter des solutions, de même qu'aux pertes d'exploitation de novembre. Procos poursuit ses demandes sur ces points.

**Quant à la restauration**, si des aides ont été mises en place pour les plus petits (20 % du CA mensuel d'aide de l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> décembre pour les restaurants fermés), **le fait d'avoir fixé un plafond à 200 000 euros par mois rend totalement inopérants les dispositifs pour la plupart des chaînes de restauration qui, pourtant, ne peuvent être que très fortement fragilisées après sept mois de fermeture.** Quel acteur, quel secteur, pourrait supporter une perte d'activité de sept mois sans aide sur ses pertes d'exploitation au-delà du chômage partiel ? Cela reste un dossier prioritaire si l'on veut se fixer l'objectif de sauver le maximum de restaurants partout en France. **Le sujet est le même pour les réseaux de salles de sport.** Pour ces réseaux la réponse en terme d'accompagnement n'est pas du tout à la hauteur et il ne faut pas surestimer la capacité des réseaux à franchir de telles difficultés inédites. La trésorerie fonde à vue d'œil.

**De manière plus générale, reste à solutionner l'adaptation des loyers à la réalité de l'activité** lorsque celle-ci est très fortement impactée par la Covid. Il n'est pas possible de supporter 100 % de son loyer lorsque le chiffre d'affaires est à 50 ou 70 %.

(\*) 60 enseignes interrogées sur leur performance en France

(\*\*) L'observatoire de fréquentation des commerces Procos/Stackr cumule les données captées en permanence dans 13.000 points de vente sur 1.800 sites de commerce (centres commerciaux, rues...)